

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

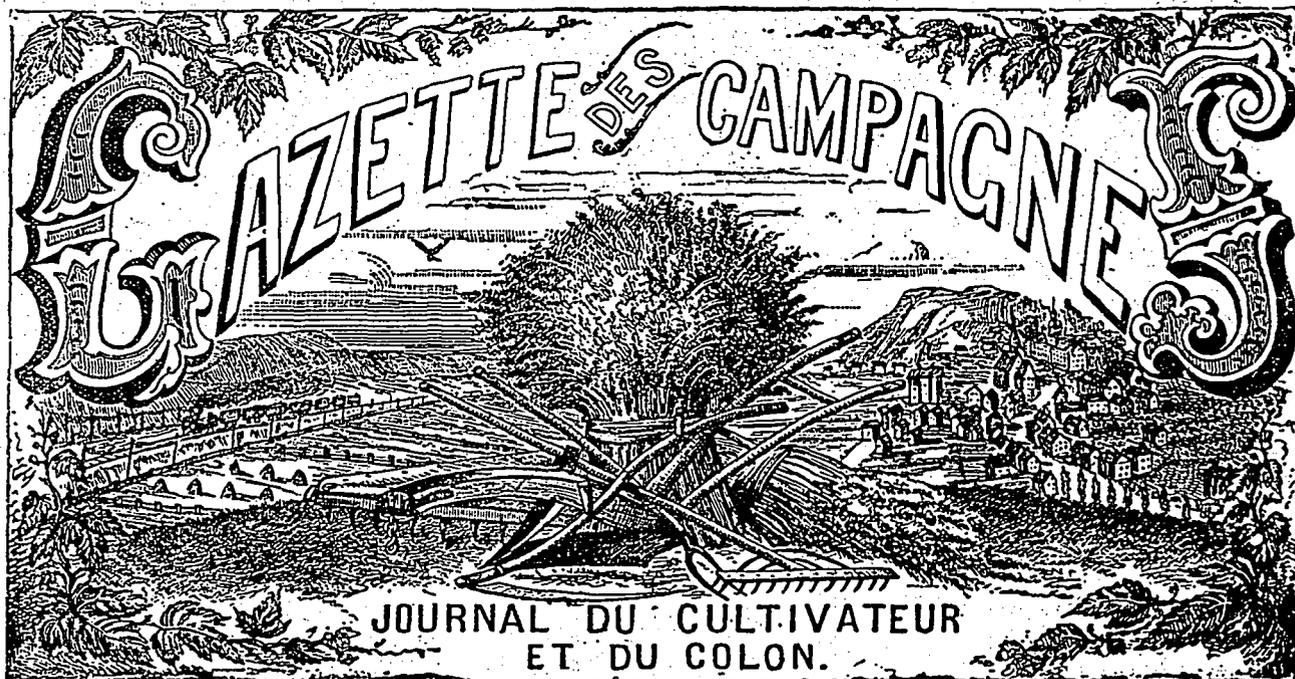
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Découverte du tombeau de Sainte Anne à Jérusalem.—Consécration du royaume d'Angleterre à la Vierge Mère de Dieu et à l'apôtre saint Pierre.—Consécration de la République de l'Equateur.—La crise financière aux États-Unis.—L'incident de Siam.
Causerie agricole : Terrain favorable à la végétation.
Sujets divers : Engraissement d'une prairie.—Mélange de plantes fourragères.
Choses et autres : Engraissement d'une terre en culture.—Changement de nourriture des bestiaux.—Affermissement du sol à l'état de prairie.—L'épierrement des prairies.—Le drainage dans les vergers.—Utilisation des plantes fourragères et des pâturages.—Soins à donner aux pruniers.
Recettes : Vin de framboises.—Vin de fruits mêlés.

REVUE DE LA SEMAINE

Découverte du tombeau de Sainte Anne à Jérusalem.—Après la guerre de Crimée, le Sultan de Constantinople céda à la France, dans la ville de Jérusalem, une église bâtie sur l'emplacement même de la maison de Sainte-Anne avec quelques terrains adjacents. C'est là qu'était née la Ste Vierge ; c'est là qu'avait vécu et que mourut Ste Anne.

Le gouvernement de la République y établit les Pères Blancs, fondés par le Cardinal Lavigerie pour les missions d'Afrique et d'Orient.

Tout récemment, ces religieux missionnaires, en faisant des fouilles, ont découvert le tombeau de Ste Anne, " mais entièrement vide. " Cela confirme " matériellement " la tradition qui dit que Marie Madelaine, Marthe et Lazare, leur père, fuyant leur patrie déicide dans laquelle les disciples de Jésus et ses amis étaient recherchés et mis à mort, emportèrent les restes, si chers de Ste Anne, la mère de la Ste Vierge, leur amie, et abordèrent miraculeusement à Marseille, capitale de la Provence, dont ils furent les apôtres.

Ce trésor préservé du vandalisme des barbares, par la piété des fidèles, est aujourd'hui dans la basilique d'Apt, au Comtat-Venaissin, qui appartient, autrefois aux Papes et fut leur résidence.

L'archevêque d'Avignon ne voulant pas laisser plus longtemps le tombeau de Ste Anne entièrement vide de son auguste dépouille, a envoyé son vicaire général, le Révél Père Redon, porter aux Pères Blancs de Jérusalem une " parcelle " des restes de Ste Anne conservés à Apt, une des principales villes de son diocèse.

La restauration de cette relique de Ste-Anne à son tombeau s'est faite le 8 mai dernier en présence de plusieurs évêques, du consul de France, de presque tous les pèlerins du congrès eucharistique, de

Mgr Goesbriand, évêque de Burlington, qui présidait la cérémonie et du Rév. Père Redon, qui a fait une émouvante allocution en remettant la relique.

Consécration du royaume d'Angleterre à la Vierge Mère de Dieu et à l'apôtre saint Pierre. —

Le 29 juin 1893 sera désormais une date qui marquera dans les souvenirs des catholiques de Londres. Conformément au mandement de la hiérarchie catholique anglaise, agissant d'après les désirs de Léon XIII, l'Angleterre a été consacrée à la Sainte Vierge et à saint Pierre. De bonne heure, la vaste église de l'Oratoire de Brompton, où devait avoir lieu la cérémonie, était encombrée de fidèles. A 11 heures, il n'y avait plus moyen de trouver place dans l'édifice sacré. C'était l'heure annoncée pour la cérémonie. Le cortège des évêques est sorti de la sacristie ; les représentants des ordres religieux d'Angleterre, franciscains, jésuites, passionnistes, etc., venaient en tête, précédant le clergé séculier, que suivait immédiatement quinze évêques, c'est-à-dire tout l'épiscopat anglais, moins les évêques de Liverpool et de Salford. Les nobles d'Angleterre, le lord-maire de Londres et les ambassadeurs d'Autriche assistaient à cette consécration solennelle.

La messe a été célébrée par Son Eminence le cardinal Vaughan. Après le sermon sur la nature de cette consécration à la Sainte Vierge, le Cardinal ayant revêtu la mitre du glorieux martyr saint Thomas Becket pour la circonstance, fit la lecture de l'acte de consécration dont voici les dernières paroles :

“ Nous vous offrons nos cœurs pour que leur amour et leur zèle puisse toujours croître et grandir. Nous vous offrons nos frères de cette Angleterre dont les multitudes vous connaissent si peu ou ne vous connaissent pas du tout. Que vos prières ramènent ce pays à son ancienne foi. Que votre intercession nous conduise à une union plus étroite avec votre divin Fils. Nous nous consacrons à lui par votre intermédiaire. Obtenez-nous, obtenez à l'Angleterre, jadis votre douaire, toutes les grâces et toutes les bénédictions. O clément, ô aimante, ô douce Vierge Marie ! ”

Consécration de la République de l'Equateur à la Sainte Vierge. — La République de l'Equateur, déjà consacrée au Sacré-Cœur de Jésus vient aussi de se consacrer à la Sainte Vierge qui, avec son divin Fils, partage les droits à la souveraineté sur toutes les nations. Les évêques de l'Equateur ont rappelé aux populations que si Notre-Seigneur

Jésus-Christ est notre médiateur auprès de son Père, la Sainte Vierge est notre médiatrice providentielle auprès de son divin Fils. Les évêques de l'Equateur ont en même temps fait appel au chef de l'Etat, au représentant de la nation, à la magistrature et au peuple pour obtenir la réalisation d'une consécration vraiment nationale. Les chambres ont voté l'érection d'une statue colossale de la Sainte Vierge Marie, en témoignage de cette consécration qui a donné lieu à une imposante cérémonie. Dans une procession immense la population entière de Quito suivait le clergé jusqu'au lieu marqué pour la construction de la Basilique du Sacré-Cœur. Là eut lieu la bénédiction de la première pierre de la chapelle absidale dédiée à la Sainte Vierge. Dans cette pierre fut déposé l'acte de la consécration au Cœur de Marie, signé par les principaux dignitaires ecclésiastiques et laïcs.

— Les Etats-Unis passent actuellement par une crise financière des mieux conditionnée ; les banques ferment leurs portes, entraînant dans leur chute nombre de manufactures et d'industries.

Comme résultat, la multitude des ouvriers sans travail augmente de jour en jour. C'est la misère, les grèves et les émeutes qui se préparent.

— Le roi de Siam a accepté l'ultimatum de la France ; l'incident est donc fini. Il a eu pour conséquences pratiques et matérielles d'augmenter la puissance coloniale de la France en Asie et de tendre davantage les relations avec l'Angleterre. Mais il aura eu une conséquence morale plus importante, qui attire l'attention de tous les politiciens et des diplomates de l'Europe.

C'est le réveil de l'esprit et de l'énergie de la France. Tous les journaux sans exception, tous les partis politiques ont soutenu le gouvernement aussitôt que les observations de l'Angleterre ont été un peu plus accentuées.

CAUSERIE AGRICOLE

Terrain favorable à la végétation

Pour qu'un terrain soit favorable à la végétation, il faut qu'il réunisse les conditions suivantes : le terrain doit être assez poreux ou perméable pour que l'air puisse aisément pénétrer à une certaine profondeur dans le sol ; il faut que l'eau puisse filtrer facilement dans le sol ; les racines des plantes comme celles des arbres doivent pouvoir pénétrer dans le sol, s'y ramifier et s'étendre en tous sens dans le sol.

Un terrain, pour être favorable à la végétation, doit aussi présenter assez de consistance ou de ténacité pour que les racines s'y établissent solidement

et résistent aux agitations que les vents impriment parfois aux plantes

Le sol doit tellement s'imprégner d'eau que celle-ci ne puisse pas s'évaporer trop promptement et que la plante, selon ses besoins, en ait constamment à sa disposition.

Cependant il y a peu de sols qui présentent à la fois toutes ces dispositions; il faut y remédier par le mélange de terres, suivant le besoin des plantes que le cultivateur désire obtenir du terrain ainsi amélioré.

A ce sujet, il y a plusieurs choses à considérer. Ainsi, un terrain tout particulièrement argileux résiste à l'extension des racines de la plante; il est imperméable à l'air qui y pénètre difficilement, il étouffe la plante au temps de la sécheresse; lorsque le terrain composé d'argile est humide, il pourrit la plante.—Le terrain calcaire boit l'eau avec avidité, et la laisse filtrer et évaporer avec une facilité telle que la plante y est alternativement inondée et desséchée.—Un terrain sablonneux joint aux inconvénients d'un terrain calcaire celui de ne pas fournir un support assez fixe au végétal.

De là l'importance d'amender le sol pour le rendre propre à la végétation. Ce genre de travail, c'est à dire le terrage, nécessite certaines connaissances du sol et une expérience pratique, pour en apprécier la qualité ou en constater les défauts.

Avec ces connaissances, il faut aussi savoir connaître quelles sont les plantes qui conviennent à un terrain plutôt qu'à un autre. Il y a des plantes qui se plaisent dans un sol compacte et argileux et d'autres plantes préfèrent une terre aride et poreuse; il y a des plantes qui exigent un terrain ouvert et profond pour y développer convenablement leurs longues racines, tandis qu'il y en a d'autres qui étant munies de racines fibreuses et pivotantes n'exigent qu'une couche mince de terre végétale.

Outre la connaissance des terres, le cultivateur doit nécessairement savoir distinguer le besoin des plants, au point de vue de la qualité du sol. Au moyen d'amendements, il pourra corriger les défauts d'un terrain quelconque et l'amener à avoir les qualités nécessaires à la plante que le cultivateur désire y récolter. Ces amendements sont: le mélange des terres, l'emploi des engrais et l'usage des labours.

Le cultivateur peut amender un terrain compacte et argileux, par le mélange de terres sèches, calcaires ou sablonneuses; en y mêlant du plâtre, de la chaux,

des cendres et autres principes absorbants, dans la proportion que l'expérience lui indiquera. Par ce mélange, il divisera la terre et il la rendra plus perméable à l'air; l'eau la pénétrera plus facilement, la charrue pourra y être introduite sans peine; les racines des plantes s'y établiront plus facilement et elles pénétreront à une plus grande profondeur dans le sol.

Au contraire, s'il s'agit d'amender une terre aride, légère et trop poreuse, le mélange d'argile sera l'amendement le plus convenable.

De tous les amendements, la marne est la plus généralement employée à l'égard de toute espèce de sols, parce qu'elle les améliore tous. Parce que la marne est de nature très différente, qu'elle est maigre ou grasse, selon la proportion de ses principes constituants tels que l'argile et la chaux, il faut faire choix de celle qui convient le mieux au terrain à marnier.

La propriété que possède en général la marne de se fuser, se diviser et effleurir à l'air, développe cette action et ajoute à sa propriété amendante les propriétés dissolvantes. Indépendamment de cette seconde propriété, la marne mêlée dans un terrain quelconque lui communique la vertu qu'elle possède de prendre l'eau et de la retenir assez pour la communiquer à la plante qu'à mesure de ses besoins. Ainsi cet amendement réunit plusieurs bonnes qualités qu'aucun autre ne présente au même degré. Le cultivateur y gagnerait à l'utiliser à l'égard de terrains qu'il voudrait améliorer, afin de lui donner une plus grande valeur en faveur des récoltes qu'il désire obtenir.

Outre que les engrais d'étable fournissent aux plantes des sucs nutritifs, ils amendent aussi le terrain sur lequel ils sont épandus, puisqu'ils divisent la terre, la tiennent entr'ouverte, y facilitent l'accès de l'air, la filtration de l'eau, en y laissant pour résidus des principes terreux et salins qui, après une longue suite d'engrais, changent ou modifient le sol.

La qualité des engrais d'étable, verts ou décomposés, longs ou courts, doit être aussi prise en considération, suivant la nature du terrain à semer et l'espèce de plantes que le cultivateur confiera à la terre; pour cela, il s'appuiera sur la pratique en fait de culture, sachant d'avance apprécier le résultat des différentes manipulations des engrais qui demandent une expérience pratique.

De tous les amendements employés, le labour est

le plus en pratique et le plus nécessaire, il est même indispensable. Le labour a l'avantage de diviser et ameublir la terre ; il ramène à la surface la terre qui n'est pas assez aérée, c'est-à-dire assez pourvue d'humus soluble. Le labour facilite la filtration de l'eau ; il détruit les mauvaises herbes et nettoie le sol.

C'est par la pratique que le cultivateur pourra apprécier combien un labour profond est préférable à un labour superficiel, selon la nature du terrain, pourvu aussi qu'une trop grande couche du sol ne soit pas entamée. Par un labour profond, le cultivateur permettra aux racines des plantes de pénétrer plus profondément dans le sol et de se mettre à couvert du soleil ; il donnera à l'eau la facilité de filtrer à une plus grande profondeur et d'être à l'abri de l'évaporation, pour fournir les aliments nécessaires à la végétation de la plante.

Lorsqu'une première fois le cultivateur a recours aux labours profonds dans une terre, surtout une terre compacte, il faut qu'il laisse longtemps aérer la terre qu'il aura ramenée du fond avant de l'utiliser à la culture, sans quoi il courrait risque de n'obtenir qu'une récolte médiocre.

Cependant les labours profonds ne sont pas également avantageux pour toutes les terres ; ils ne sont nécessaires que pour les terres fortes, compactes et argileuses. Les terres calcaires étant trop poreuses, elles n'exigent de labour que pour couvrir les semences qui leur seront confiées.

Il y a des terres à l'égard desquelles les labours profonds ne sont pas praticables, comme celles qui ne forment qu'une couche de quelques pouces d'épaisseur et au dessus de bancs de roche, ou au dessus du sable ou d'autres couches de terre peu propres à la végétation.

Il n'est pas nécessaire de prescrire le nombre, la forme et l'époque des labours, à l'égard des différentes récoltes. Il faut donner à la terre, relativement à son état, tous les labours nécessaires pour la nettoyer et l'ameublir convenablement, suivre en cela les données que la pratique autorise.

E engraisement d'une prairie

Lorsque l'affaiblissement d'une prairie est manifeste, par le peu de plantes fourragères qui en proviennent, elle peut être corrigée par un amendement convenable, telle qu'une couche de marne argileuse ou toute autre terre qui se trouve à proximité de la prairie et qui, par sa nature compacte, peut donner

au sol plus de consistance, et l'aider à retenir longtemps l'humidité.

Lorsqu'une prairie pèche, au contraire, par excès d'humidité, l'emploi d'une marne calcaire, de craie friable, de chaux, de sable calcaire, ou de toute terre absorbante et dessiccative, corrige efficacement ce défaut essentiel, et fait changer la nature de l'herbe par le dessèchement et l'élévation du sol qui, en favorisant la végétation des plantes les plus utiles, nuisent à toutes celles qui exigent beaucoup d'humidité pour prospérer et les font insensiblement disparaître. Une couche légère de sable pur a plusieurs fois produit un effet équivalent sur les prairies argileuses et amélioré le fond.

On corrige les prairies marécageuses en y charroyant des gravois, que l'on recouvre ensuite de quelques pouces de terre.

Les engrais qui conviennent mieux aux prairies sont ceux qui, naturellement ou artificiellement sont réduits à un état avancé de division, tels que le terreau, les balayures, la vase, la terre des fossés, la terre tourbeuse et végétale quelconque, tous les engrais terreux, huileux et mucilagineux qui conviennent plus particulièrement aux prairies et aux pâturages secs et élevés ; la suie, les cendres végétales, le plâtre, le varech, sont des substances qui améliorent beaucoup la qualité des plantes fourragères et produisent d'excellents effets.

En général, l'automne est la saison la plus convenable pour l'application des amendements et des engrais aux prairies, parce que d'abord les pluies ordinaires de cette saison et de l'hiver les dissolvent promptement, et les font entrer en terre, ce qui prévient leur évaporation. Lorsque la végétation des plantes fourragères recommence au printemps, non-seulement ces engrais agissent en totalité, mais ils ne communiquent pas de saveur désagréable à l'herbe ; aucun des débris de ces engrais ne peut se mêler aux plantes fourragères, ce qui est très important.

Dans certaines circonstances, la crainte de voir les engrais ou les amendements lavés par des pluies abondantes et entraînés hors du champ, surtout dans les prairies en pente, peut faire retarder cette opération jusqu'au printemps. L'action de ces engrais sur la végétation ne sera que plus immédiate s'ils sont très divisés et s'il survient des pluies suffisantes après, car parfois la sécheresse du printemps rend plus nuisibles qu'utiles les engrais appliqués aux prairies le printemps, surtout à l'égard des terrains naturellement arides.

Dans tous les cas, lorsque le printemps vient ranimer la végétation qui a été ralentie par l'hiver, il ne faut laisser sur la prairie aucune portion d'engrais non consommés.

Quelque soit l'époque à laquelle les engrais et les amendements sont charroyés sur la prairie et les pâturages, il est absolument nécessaire que la terre ne soit pas trop humide; pour ce travail, le cultivateur devra éviter de passer les charrettes trop souvent à la même place, afin d'éviter des enfoncements faits par les roues quoique larges, et occasionnent des pertes en plantes fourragères; ces enfoncements feraient périr toute végétation, comme on le voit sur les chemins, les sentiers, etc.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer la quantité des engrais à employer, de même que la quantité de terre à utiliser comme amendement, sur un espace de terrain donné; les quantités de ces engrais et ces amendements doivent être relatives à la nature des engrais et de la terre, de même qu'à l'abondance des ressources et à la facilité d'en faire le charroyage. En général il ne faut pas craindre l'excès, même en utilisant de riches engrais, pourvu qu'ils soient bien aménagés et distribués convenablement et d'une manière régulière sur la prairie. Cependant il faudrait agir tout autrement si le cultivateur avait particulièrement en vue la production du grain. Les amendements et les engrais, lors du charroyage, doivent être distribués en petits tas rapprochés, et aussi égaux que possible en volume et à distance, puis ensuite distribués uniformément sur toute la surface de la prairie, sans perdre de temps, afin de prévenir leur évaporation, ainsi que la destruction de l'herbe dessous les tas. Il conviendrait ensuite de passer la herse afin d'agrèger l'engrais à la terre et dans le voisinage de la racine des plantes.

Mélange de plantes fourragères

Il n'est pas nécessaire que toutes les espèces de plantes fourragères dans une même prairie fleurissent en même temps, ou encore moins mûrissent à la même époque et aient la même vigueur, car l'époque de la fauchaison toujours indiquée par celle de la fenaison peut, sans inconvénient, être retardée ou avancée de plusieurs jours, quoiqu'il ne faille pas attendre la maturité de la majorité des plantes.

L'association de plusieurs plantes fourragères ayant à peu près la même époque de floraison, mais ayant une élévation et une manière de végétation différentes, il résulte que la prairie se trouve garnie

à différentes hauteurs: ce qui est un avantage important pour empêcher le bas des plantes les plus élevées de jaunir et de se dessécher, comme c'est souvent le cas lorsqu'il n'y a dans une prairie que des plantes d'une même espèce et qu'elles ne peuvent jouir des influences atmosphériques à différentes hauteurs.

Il y a plusieurs plantes qui peuvent être associées aux plantes fourragères ordinaires, dans les prairies, pour garnir et tenir frais le pied des plantes fourragères, ce qui est d'une grande importance. D'un autre côté, elles seraient propres à garnir et à leur procurer un ombrage salutaire, soit parce que leurs racines pivotantes prennent une partie de leur nourriture à une plus grande profondeur, soit parce que plusieurs d'entre elles, prises dans la famille des légumineuses, en s'élevant et en s'appuyant sur les tiges de celles-ci, dont elles préviennent l'endurcissement, ajoutent beaucoup à la quantité et à la qualité du produit.

Il est encore une considération très importante en faveur de la variété des plantes dans une même prairie: c'est que cette variété de plantes est en général aussi utile aux animaux qu'elle est avantageuse au sol qui les produit. Cette variété de plantes fourragères est d'une importance majeure pour les pâturages qui, dans un grand nombre de cas sont tout ce que le cultivateur peut obtenir de la médiocrité de la terre, et qui toujours deviennent une ressource précieuse dans les prairies, après l'enlèvement du foin, tout particulièrement au temps de la sécheresse.

La succession de plantes de différentes espèces dans un même pâturage fournit constamment et successivement un aliment, qu'une seule espèce de graminées, ou d'autres plantes équivalentes, n'auraient pu fournir que pendant un temps trop court.

Dans les pâturages, plus sèches qu'humides et plus élevés que bas, les plantes à racines fibreuses et superficielles deviennent souvent nulles particulièrement pendant les fortes chaleurs qui causent un temps d'arrêt à leur végétation.

Toutes les plantes vivaces à racines pivotantes et profondes qui les accompagnent résistent mieux à l'action prolongée de la sécheresse, et fournissent seules aux animaux un pâturage suffisant et long, en attendant que les pluies d'automne puissent ranimer la végétation des plantes à racines fibreuses et superficielles.

Les prairies étant souvent établies pour longtemps,

et des plantes fourragères d'une seule et même espèce pouvant se trouver entièrement détruites ou entièrement endommagées, ou plus ou moins fatiguées par l'effet d'une disposition atmosphérique qui leur est contraire, il en résulte qu'en admettant exclusivement cette espèce, les prairies sont exposées, dans certaines années, à être plus ou moins dégarries de plantes fourragères et infestées de plantes nuisibles ou inutiles. Avec la ressource que procure l'association, une plante, par l'accroissement de sa vigueur, peut réparer le dommage éprouvé par l'autre et avantageusement remplir les vides.

Le cultivateur doit tout particulièrement s'attacher à observer les plantes qui lui paraissent les meilleures afin de les propager dans ses prairies et ses pâturages; il doit étudier et chercher à connaître quelles sont celles qui sont inutiles ou nuisibles, afin de les détruire et en diminuer le nombre. Un agronome ayant voulu se livrer à ce genre de travail, en observant les différentes plantes qui végétaient dans les prairies d'une même localité, a pu signaler quarante-six espèces de bonnes plantes fourragères, parmi lesquelles dix-sept espèces, quoique bonnes, étaient trop courtes, vingt-six plantes d'une qualité indifférente, quarante inutiles et quatorze mauvaises. " Il n'y avait pas, dit cet agronome, le tiers de bonnes, et tout au plus la moitié de bonnes et d'indifférentes; l'autre moitié était composée de plantes inutiles que les bestiaux ne mangent que lorsqu'ils n'en ont pas d'autres; des plantes trop courtes que la faux ne pouvait atteindre et qu'à peine les bestiaux pouvaient brouter; de mauvaises plantes souvent très nuisibles. "

Les prairies humides, marécageuses et basses sont ordinairement celles qui renferment le plus grand nombre de plantes nuisibles et inutiles.

D'ordinaire le cultivateur est indifférent à l'égard des plantes fourragères qui végètent dans ses prairies; il considère la quantité du foin qu'il obtient dans un espace donné, plutôt que la qualité. Il en conclut que le foin est bon, lorsque les bestiaux qui s'en nourrissent n'en laissent pas après le repas, et il ne se rend pas compte que si la quantité donnée est toute consommée, les bestiaux s'en nourrissent faute de meilleur foin.

Choses et autres

Engraisement d'une terre en culture.— Si le cultivateur a en vue non-seulement le succès de la récolte actuelle, mais encore celui des récoltes subséquentes, il doit épandre sur son champ tout l'engrais dont il peut disposer jusqu'à

ce qu'il en soit suffisamment couvert; il doit faire en sorte que ce champ renferme le moins possible de mauvaises herbes toujours nuisibles aux récoltes. Il devra maintenir constamment ce champ dans un état d'amublissement, de netteté et de fertilisation convenables. Le cultivateur devra appliquer les engrais, autant qu'il le pourra, de manière à ce que l'engrais enfoui dans le sol soit immédiatement suivi par la semaille. Quant aux détails de cette opération, la pratique jointe aux résultats obtenus doivent suffire au cultivateur qui ne doit pas les négliger.

Changement de nourriture des bestiaux.— Quelque soit le but que le cultivateur désire atteindre pour la nourriture des bestiaux, il est avantageux de changer le plus souvent possible la nourriture des bestiaux afin de les tenir constamment en appétit. Il n'y a pas jusqu'au sol qui demande à varier de culture. Il est reconnu actuellement que plus souvent on change les plantes qu'on fait porter à un terrain, plus ce terrain s'améliore; le contraire contribue énormément à épuiser le sol.

Affermissement du sol à l'état de prairie.— L'affermissement du sol, à l'égard de toutes espèces de culture, est une opération très utile lorsqu'elle est bien faite et en temps convenable, surtout sur les nouvelles prairies, d'abord pour fixer en terre les racines que la sécheresse, la gelée, les averses et plusieurs autres accidents peuvent déchausser ou endommager d'une manière quelconque, et ensuite pour faire taller et épaissir l'herbe, en la fixant contre terre, en la forçant de s'étendre latéralement, et en concentrant l'humidité qui lui est nécessaire. L'automne et le printemps sont les saisons les plus convenables pour pratiquer ces opérations utiles, aux époques où la terre n'est ni trop sèche ni trop humide.

L'épierrement des prairies.— Si le nettoyage des prairies par des sarclages rigoureux les débarrassent de plantes nuisibles ou inutiles, l'épierrement procure les moyens de tirer tout l'avantage possible des pierres qui sont plus utiles, en rendant le fauchage et le pâturage plus faciles et plus commodes. L'épierrement des prairies est de rigueur, et il doit être fait aussitôt et aussi exactement que les circonstances le permettent. Les pierres réunies d'abord en tas rapprochés, pour hâter la besogne, doivent être transportées hors du champ pour servir au drainage ou à améliorer les chemins, les relever et les affermir. L'automne, le printemps sont les saisons les plus convenables pour pratiquer ces opérations, choisissant, sans nuire aux autres travaux de culture, un temps où la terre n'est ni trop sèche ni trop humide.

Le drainage dans les vergers.— Cette opération, de première importance pour les vergers, ne devrait pas être négligée, car à son défaut nombre d'arbres fruitiers n'ont qu'une bien courte durée, attaqués qu'ils le sont par différentes maladies dues à un excès d'humidité du sol.

Ce travail est trop négligé lors de la plantation, et c'est pour cela que sur de tels terrains les arbres ne produisent que des fruits galeux et pierreux, et alors au lieu d'en attribuer la cause à l'excès d'humidité du sol, l'on dit généralement que les fruits dégènerent.

Utilisation des plantes fourragères et des pâturages.— Ce serait en vain que le cultivateur établirait et entretiendrait ses prairies et ses pâturages d'après les meilleurs principes, s'il n'apportait constamment la plus grande attention à utiliser leurs produits de la manière la plus avantageuse; il manquerait le but essentiel auquel le cultivateur doit tendre, et en conséquence il perdrait une grande partie de

ses travaux et des avances faites en argent pour obtenir de bonnes prairies et d'abondants pâturages.

Ces produits consistent essentiellement dans le pâturage qui rend inutile le fauchage ; de plus, dans la consommation des plantes fourragères en vert ou en sec, après avoir été fauché. Chacune de ses applications exigent la plus grande attention au point de vue économique et des effets qu'elles peuvent produire.

Soins à donner aux pruniers.—Il faut avoir soin d'enlever les drageons qui poussent de la racine des pruniers, et à mesure qu'ils se montrent. Il ne faut pas attendre à l'automne pour faire cette opération ; parce que toute blessure qui sera alors faite aux racines de ces arbres, détermine la sortie d'un plus grand nombre de drageons au printemps suivant. Les arbres semés sur place, ou ceux à qui on a conservé le pivot sont exempts de cet inconvénient ; pour cette raison ils ont une plus belle tête et ils durent plus longtemps que les pruniers provenant de drageons.

Les pruniers des meilleures variétés donnent souvent de mauvais fruits, tantôt certaines années, tantôt constamment ; la cause en est à ce que ces pruniers ont été plantés dans un sol trop humide, ou que la saison où ces pruniers donnent de mauvais fruits a été trop humide. Il est donc nécessaire de drainer le terrain où la plantation des pruniers doit être faite.

South American Nervine.—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsvalley, Ind., dit : Malade pendant trois ans de maladies de nerfs, faiblesse d'estomac, dyspepsie et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'achetai une bouteille de "South American Nervine" qui m'a valu par son usage \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

Tolian sanitaire de Woolford—Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes.

Rhumatisme guéri en un jour.—Le "South American Rheumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux ; il enlève toujours la racine du mal qui disparaît immédiatement. La première dose produit un grand soulagement.—Prix 75 cts.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

RECETTES

Vin de framboises

Pour une quantité de neuf pintes et demi de framboises écrasées, ajoutez sept pintes et demi d'eau, laissez reposer le mélange vingt-quatre heures, passez-le dans un tamis de crin grossier, et, à chaque pinte, ajoutez une demi-livre de sucre et faites le fermenter.

Vin de fruits mêlés

Prenez des cerises, des gadelles noires, des gadelles rouges ou blanches, des framboises, de toutes en égale quantité ; il est même mieux que des gadelles noires soient en plus grande quantité. Ecrasez-les, mettez une livre de ces fruits mêlés dans une pinte d'eau ; laissez les tremper trois ou quatre jours dans un vase fermé, en remuant souvent la masse. Passez-la alors au tamis, pressez la alors au tamis, pressez la pulpe qui reste le plus tôt possible ; réunissez-en le jus au premier, et à chaque pinte de liquide, ajoutez une demi-livre de sucre, laissez encore reposer pendant deux ou trois jours, en le remuant souvent, comme la première fois, après avoir

écumé la surface. Mettez alors dans un baril que vous tiendrez plein jusqu'à la bonde, pendant la fermentation, durant deux semaines. Enfin ajoutez 15 pour 100 d'eau de vie, et bouchez la bonde.

Exposition horticole du comté de l'Islet

LISTE DES PRIX

(Suite et fin)

- Section 57.—Celeri (montre 6 pieds)—1er prix, 75 cts ; 2e prix, 50 cts.
- Section 58.—Salsifis (montre 6 pieds)—1er prix, 75 cts ; 2e prix, 50 cts.
- Section 59.—Panais (montre 6 pieds).—1er prix, 75 cts ; 2e prix, 50 cts.
- Section 60.—Choux raves (montre 6 pieds).—1er prix, 75 cts ; 2e prix, 50 cts.
- Section 61.—Poireaux (montre de 12 pieds).—1er prix, 75 cts ; 2e prix, 50 cts.
- Section 62.—Patates 6 variétés 12 de chaque. — 1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 75 cts ; 3e prix, 50 cts.
- Section 63.—Patates, un panier des variétés les plus avantageuses.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 75 cts ; 3e prix, 50 cts.
- Section 64.—Tomates, montre 6 supérieures en grosseur et en qualité.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 75 cts ; 3e prix, 50 cts.
- Section 65.—Pour la plus belle collection de légumes, les mieux installés pour paraître avantageusement.—1er prix, \$1 50 ; 2e prix, \$1 25 ; 3e prix, \$1 00.

APICULTURE

- Section 66.—Pour le plus beau et meilleur miel montre d'environ 5 lbs.—1er prix, \$1 50 ; 2e prix, \$1 25 ; 3e prix, \$1 00.
- Section 67.—Pour les meilleures ruches d'abeilles (poids considéré).—1er prix, \$2 00 ; 2e prix, \$1 50 ; 3e prix, \$1 25 ; 4e prix, \$1 00.

FLEURS

- Section 68.—Pour la plus belle et la plus grande collection de fleurs et plantes en pots, boîtes, paniers.—1er prix, \$3 00 ; 2e prix, \$2 50 ; 3e prix, \$1 50 ; 4e prix, \$1 00.
- Section 69.—Pour les plus belles fleurs coupées.—1er prix, \$1 50 ; 2e prix, \$1 25 ; 3e prix, 75 cts ; 4e prix, 50 cts.
- Section 70.—Pour le plus beau choix de fleurs de dahlias.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 75 cts ; 3e prix, 50 cts.
- Section 71.—Pour décoration de la Salle d'Exposition en fleurs et verdure : s'adresser au Secrétaire pour indication des parties à décorer.—1er prix, \$3 00 ; 2e prix, \$2 50 ; 3e prix, \$2 00.
- Section 72.—Pour la plus belle collection de Bégonia.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.
- Section 73.—Pour le plus beau choix de Coleus.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.
- Section 74.—Pour les plus beaux Fuchsias.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.
- Section 75.—Pour les plus beaux Géraniums.—1er prix, \$1 00, 2e prix, 50 cts.
- Section 76.—Pour les beaux Gloxinias.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.
- Section 77.—Collection de Palmiers.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.

Section 78. - Collection de Cactus.—1er prix, \$1 00 ; 2e prix, 50 cts.

Section 79.—Pour le meilleur étalage de fruits en boîtes ou paniers les plus avantageux pour le marché. Dans ces paniers pourront être exposés des fruits de mérite récoltés par ou ailleurs que chez le Compétiteur, car c'est le panier ou la boîte qui devra être considéré ainsi que l'étalage.—1er prix, \$2 50 ; 2e prix, \$2 00 ; 3e prix, \$1 50.

Section 80.—Pour les meilleures et plus belles poires nommées.—1er prix, \$1 50 ; 2e prix, \$1 00 ; 3e prix, 75 cts.

REGLEMENT.

1o. Tous les fruits, plants, légumes, vins, fleurs, produits quelconques devront avoir été cultivés récoltés ou fabriqués par le compétiteur ou quelqu'un de sa maison.

2o Les articles destinés à l'exposition devront être placés dans la salle d'exposition avant neuf heures A. M. le 27 septembre, et les exhibits ne seront enlevés le soir qu'après l'ordre des Directeurs.

3o. Aucun concurrent ne pourra avoir plus d'un prix dans la même section et un échantillon de fruits ou de légumes ne pourra pas servir dans une section et dans une collection, il faudra double échantillon.

4o. Chaque membre devra transmettre au Secrétaire-Trésorier le ou avant le 25 septembre prochain, une liste de tous les articles qu'il désire exposer, et le Secrétaire pourra refuser l'entrée de tout article pour lequel on n'aurait pas demandé une entrée à la date ci-dessus.

5o. Personne ne sera admis dans la salle de l'exposition pendant que les juges examineront les produits.

6o. La Société ne sera pas responsable des dommages faits aux articles exhibés ; mais des gardiens seront sur les lieux et y donneront toute l'attention possible.

7o. La décision des juges sera finale, et personne à part des juges, n'aura droit de toucher aux articles exhibés.

8o. Toute personne demeurant dans la province de Québec peut devenir membre de la Société en payant entre les mains du Secrétaire-Trésorier une piastre annuellement et nul autre qu'un membre de la Société pourra concourir à cette Exposition ; excepté toutefois les citoyens du comté de Kamouraska qui grâce à l'octroi accordé par l'honorable Commissaire de l'Agriculture pourront concourir sans payer d'entrée pour leurs produits, leur souscription pour l'année prochaine sera retenue sur les prix qu'ils obtiendront.

9o. Le Secrétaire-Trésorier retiendra sur les prix la souscription de chaque membre pour l'année suivante.

10. Les concurrents devront veiller à ce que les cartes d'entrées soient bien placées sur les articles exhibés et à ce que chaque article soit à l'endroit assigné par sa classe.

11o. Tout article portant quelques marques ou signes propres à faire reconnaître le propriétaire sera mis hors de concours.

12o. Les ruches qui seront mises au concours devront avoir été entretenues et cultivées chez le propriétaire de la ruche et être sa propriété depuis au moins six mois.

13o. Il ne sera accordé aucun prix pour décorations n'ayant aucun mérite artistique.

AUGUSTE DUPUIS

Président.

A.-GUSTAVE VERREAULT

Secrétaire-Trésorier.

Flynn & Dionne, AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN,
C. R., L. L. D.

J. A. DIONNE,
L. L. D.

56 rue St-Pierre, Québec

(Bâtisse de la Banque Union)

2 mars, 1893.—1 an.

YOU SAY I BEE-KEEPER!
Send for a free sample copy of 1000 PAGES, handsomely illustrated Semi-Monthly (36 pages) **CL EAVINGS IN BEE-CULTURE**, (\$1.00 a year) and his 22-page illustrated **BEE-KEEPERS' SUPPLIES**. Catalogue of BEE-KEEPING UTENSILS, and a Postal List of **ALL THE BEE-KEEPING UTENSILS** for sale in the States, prices given. Write for the book, for **YOUR OWN INFORMATION** please. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**



SCIENTIFIC AMERICAN
PATENTS
CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS,
COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address **MUNN & CO.,**
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation
des fourrages verts d'après les dernières ex-
périences et enquêtes française-
anglaise-américaine.

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de
l'Association française pour l'avancement des
sciences, Secrétaire de la Société d'Agri-
culture de Grenoble.

Prix : \$1

Abonnez-vous à la "GAZETTE DES
CAMPAGNES" journal du cultivateur et
du colon.